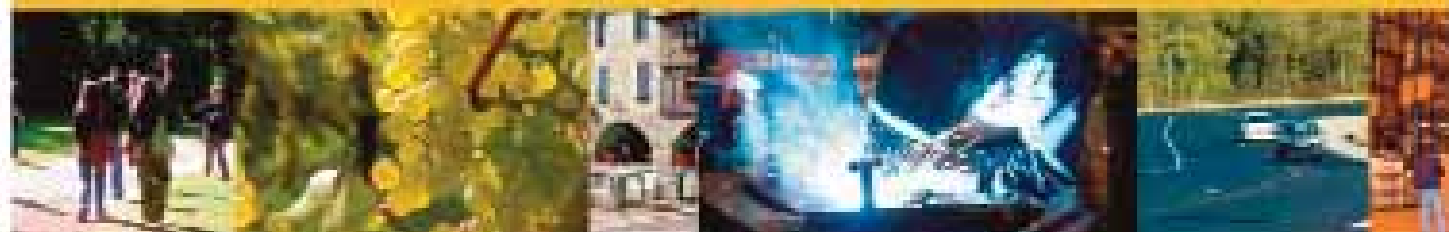


Tarn-et-Garonne 2025

.....Préparons l'avenir de notre département



LE GRAND LIVRE DE 2025 TARN-ET-GARONNE





Jean-Michel BAYLET
Ancien Ministre
Sénateur de Tarn-et-Garonne
Président du Conseil Général

Construisons notre avenir ensemble.

Notre département, depuis quelques années, connaît une véritable explosion démographique, la plus spectaculaire au niveau de la région Midi-Pyrénées. Cette extraordinaire progression de la population entraîne un développement exceptionnel de l'habitat. Au carrefour des deux autoroutes, le Tarn-et-Garonne est devenu le point stratégique des échanges économiques de Midi-Pyrénées. Proche de la capitale régionale Toulouse, il se trouve entraîné dans le phénomène nouveau de la métropolisation. Bref, nous vivons dans un département qui a le plus changé en quelques années que durant plusieurs décennies.

Le Conseil Général, acteur majeur du devenir de ce territoire, ne pouvait se contenter d'observer cette accélération soudaine. Notre avenir se joue sur notre capacité de réactivité, sur nos facultés à imaginer notre futur et à le forger collectivement. J'aurais pu utiliser la vieille formule : gouverner, c'est prévoir. La réalité est tout autre. C'est sur un destin commun, le nôtre et celui de nos enfants, que se situe tout l'enjeu.

Ce nouvel horizon tarn-et-garonnais, nous devons l'inventer et le bâtir ensemble.

Tarn-et-Garonne 2025, cet avenir n'est ni trop proche, ni trop lointain. Il nous permet de ne pas subir les aléas d'une crise soudaine. Même si elle est probablement profonde, durable et de nature à modifier bien des comportements. En revanche, cet horizon à quinze ans nous donne la profondeur de champ nécessaire pour organiser notre réflexion et construire le "paysage" tarn-et-garonnais de demain. Bicentenaire, notre département doit prendre en main ses nouveaux atouts, les mettre dans le bon ordre pour les jouer gagnants. J'ai mobilisé tous les moyens pour réaliser le meilleur diagnostic possible.

Notre **Agence de Développement Economique**, assistée du cabinet spécialisé CRP Consulting, a dressé l'état des lieux. Des experts universitaires ont émis les bonnes hypothèses pour demain. Et surtout vous avez parlé. Donner la parole aux citoyens consiste à un bel exercice de démocratie et aussi à ouvrir avec vous "Le Grand Livre" du Tarn-et-Garonne. Vous êtes 2 000 à avoir répondu aux questions d'un grand institut de sondage. Vous nous dites très précisément quel est votre "vécu" dans le département. Et votre jugement particulièrement positif est pour nous un encouragement à poursuivre. C'est la meilleure sanction que l'on pouvait imaginer de nos politiques passées. Merci.

Pour demain, chacun à votre manière, vous nous tracez les grandes lignes de vos besoins, de vos attentes pour vivre mieux en Tarn-et-Garonne. Dans un département divers, où nous assistons à une évolution démographique forte au Sud-Est et à l'Est à partir de Montauban, avec l'arrivée massive des populations nouvelles et une influence forte de Toulouse. Dans un département où à l'Ouest, Castelsarrasin, Moissac et Valence d'Agen constituent aussi le trépied d'un développement qui s'accélère. Et enfin, des zones de coteaux et une Lomagne qui -si les services publics demeurent en place- peuvent tirer leur épingle du jeu. A la condition que nous veillions ensemble sur une bonne et indispensable harmonie du territoire départemental.

Comme il l'a toujours fait, le Conseil Général jouera pleinement son rôle d'aménageur.

Dans ce vaste remue-méninges, tous les maires, les conseillers généraux, régionaux, députés ont été aussi consultés, non seulement sur leur vision du futur mais aussi sur les équipements attendus par leurs populations. Quasiment tous ont répondu, marque d'intérêt indiscutable, mais aussi démonstration d'une volonté de défendre leur territoire. Nous savons tous que ce département à dominante agricole -amortisseur appréciable en temps de crise- est en train de jouer son avenir sur de grandes mutations dans le domaine de l'innovation.

Ce "Grand Livre" Tarn-et-Garonne 2025, fruit de notre travail collectif où chacun a pu et, pourra demain, écrire sa page, n'est pas une fin en soi. Il nous engage à poursuivre, à agir, à prendre en compte cette vision collective d'avenir. Chaque élu dans sa commune, dans son champ de compétences en fera son profit. Au Conseil Général, avec les autres élus, nous aurons dans les prochains jours, dans les mois qui viennent, à démontrer que votre parole a été entendue. Et cela devra se traduire dans des politiques nouvelles et dans une vision partagée de l'avenir.

Ainsi, à l'horizon, s'annonce déjà un **Tarn-et-Garonne 2025** qui laissera loin la crise.

Tarn-et-Garonne 2025 : pourquoi et comment ?

Lors du budget primitif de 2007, le Conseil Général a décidé d'engager le département dans une démarche de réflexion prospective sur son avenir. Cette démarche, intitulée "Tarn-et-Garonne 2025", vise à prendre en compte dans les politiques départementales :

- la **progression démographique** liée au phénomène de "métropolisation",



Horizon 2020 : le département à moins de trois heures de Paris

- les **grands projets** qui viendront impacter notre territoire (Zone Logistique, Ligne à Grande Vitesse...),

- enfin, les **nouveaux besoins de la population** à travers l'organisation d'une consultation publique ouverte à tous les Tarn-et-Garonnais.

Cette réflexion prospective, coordonnée par l'Agence de Développement Economique, a été confiée, après appel d'offres, au cabinet CRP Consulting et à l'institut de sondage IPSOS.

Elle a donné lieu à la mise en place :

- d'un **comité de pilotage** composé de 34 membres pour valider les grandes orientations de l'étude,

- d'un **comité de suivi** qui s'est réuni tous les mois, afin d'assurer l'avancement des travaux liés à "Tarn-et-Garonne 2025",

- d'un **groupe de 7 experts universitaires**.

L'ensemble de ce dispositif a ainsi permis de réaliser :

- un **diagnostic prospectif** complet de la situation du Tarn-et-Garonne,

- une **consultation publique** de la population et des élus du département qui a eu lieu du 15 juin au 15 juillet 2008 selon les modalités suivantes :

- ♦ un **sondage téléphonique** auprès de **2 000 Tarn-et-Garonnais** réalisé par l'institut IPSOS,

- ♦ un **sondage par courrier** auprès de **tous les élus du département** (parlementaires, présidents de Pays ou de Communautés de communes, conseillers régionaux et généraux),

- ♦ une **enquête sur internet** et un **espace dédié aux contributions**.

Vous trouverez dans le coffret ci-joint l'**ensemble des résultats détaillés de ces différents travaux**, ainsi qu'une note analytique du sondage téléphonique, réalisé par IPSOS, et une synthèse de l'enquête des élus, réalisée par le CRP Consulting.



Le diagnostic des experts

Les résultats issus du diagnostic et de la consultation publique apportent une vision convergente des grandes dynamiques et des enjeux du Tarn-et-Garonne.

Par ailleurs, les constats dressés par les élus et les Tarn-et-Garonnais dans le cadre des consultations se rejoignent globalement. En effet, l'analyse comparée des résultats des deux enquêtes montre une cohérence dans les perceptions et les attentes exprimées.

De la métropolisation à la mutation du territoire départemental ...

Le diagnostic prospectif du Tarn-et-Garonne met en avant le constat d'une mutation du territoire départemental ces dix dernières années. Cette mutation est fortement liée à une urbanisation diffuse autour de Toulouse et de Montauban mais aussi de part et d'autre de l' "Y" autoroutier.

On parle d'étalement urbain ou encore de phénomène de métropolisation. **Deux grandes dynamiques reflètent ce phénomène.**

• La dynamique démographique

Elle s'est fortement accélérée depuis la fin des années 1990 dans le Tarn-et-Garonne. En effet, la population départementale enregistre un gain de plus de 20 000 habitants entre 1999 et 2006, alors que celle-ci n'avait augmenté que de 6 000 habitants entre 1990 et 1999. Entre 1999 et 2006, la population croît donc quatre à cinq fois plus vite qu'entre 1990 et 1999. L'attractivité résidentielle du Tarn-et-Garonne (et plus globalement l'attractivité des régions du Sud de la France) et le développement spectaculaire de l'agglomération toulousaine, qui présente l'une des plus fortes croissances démographiques au niveau national, expliquent cet accueil croissant d'habitants.



L'agriculture : pilier économique du département



Face à la croissance démographique : construction du collège de Montech

• La dynamique économique

Elle a participé à la transformation d'une structure économique, traditionnellement marquée par les activités de production, notamment l'agriculture, vers des activités de services. Ainsi, en 2005, plus de deux emplois sur trois en Tarn-et-Garonne relèvent du secteur tertiaire. Le Tarn-et-Garonne est le département de Midi-Pyrénées, après la Haute-Garonne, présentant la plus forte croissance d'emplois dans le commerce. Notons que l'agriculture représente encore 10 % des emplois.

Cette transformation est la résultante d'une adaptation du tissu économique à un marché mondialisé, mais aussi de la forte croissance démographique qui génère des besoins nouveaux et favorise le développement d'activités de services à la population.

Cependant, la diffusion de ces dynamiques n'est pas homogène sur le territoire départemental. Celles-ci concernent prioritairement l'agglomération de Montauban et la partie Sud du département. Des situations contrastées apparaissent donc entre les différents territoires du Tarn-et-Garonne puisque certains d'entre eux ne sont pas directement concernés par le phénomène de métropolisation.

Un nouveau modèle de développement

Force est de constater l'avènement d'un nouveau modèle de développement de type résidentiel. Si ce dernier a favorisé des créations d'emplois, il convient néanmoins de s'interroger sur sa durabilité, notamment en identifiant les opportunités et les menaces qu'il laisse entrevoir.

- **Un modèle de développement fortement dépendant de l'urbanisation du territoire et de la mobilité des résidents**

L'accueil démographique et la dynamique économique observée sont fortement dépendants de l'étalement urbain de l'agglomération toulousaine mais aussi, de la capacité des habitants à se déplacer pour se rendre par exemple sur leur lieu de travail. Ainsi, une densification en matière d'habitat au niveau de l'agglomération toulousaine et/ou une entrave à la mobilité des personnes (croissance du coût des déplacements) pourraient donc remettre en cause ce modèle de développement.

- **Un modèle de développement consommateur de ressources**

La métropolisation impacte à la fois l'occupation de l'espace, l'environnement et les ressources naturelles du Tarn-et-Garonne. Elle a notamment engendré une explosion de la consommation de foncier résidentiel. Ainsi, entre 1999 et 2006, il s'est construit chaque année l'équivalent d'une ville de près de 6 500 habitants. En outre, la forte construction de logements s'est traduite par une consommation de foncier d'autant plus importante que la part de logements autorisés individuels représente ces 8 dernières années près de 75 % des logements autorisés globaux et que la surface moyenne consommée (bâtie et non bâtie) par une maison individuelle est de 2 450 m².

- **Un modèle de développement remettant en cause la distinction urbain / rural**

L'arrivée de nouvelles populations recompose la structure démographique et sociale du département et de ses territoires. Si elle permet de

limiter le vieillissement naturel de la population tarn-et-garonnaise, elle conduit à une superposition des modes de vie et des demandes en services et équipements.

La diversité de ces demandes complexifie la tâche des pouvoirs publics. Plus globalement, ce modèle de développement conduit peu à peu à rendre obsolète la distinction entre espaces urbains et espaces ruraux.



Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne : près de 1 000 étudiants par an

- **Un modèle de développement générant de nouveaux enjeux en matière d'aménagement du territoire**

D'abord, la métropolisation fait apparaître une continuité urbaine entre Toulouse et Montauban. Elle interpelle directement les acteurs sur la gestion de cet espace, tant en matière de foncier, de services, d'équipements que de ressources naturelles.



Grand choix de festivals : une abondance d'événements culturels au rayonnement régional

Par ailleurs, certaines communes du Sud du Tarn-et-Garonne ne sont pas aujourd'hui intégrées dans les Schémas de Cohérence Territoriale du département.

Parallèlement, dans ce contexte croissant d'urbanisation, certaines parties du département gardent encore un caractère et un ancrage fortement rural. Ce développement "à deux vitesses" met en avant un risque de décrochage social et économique de certains territoires ruraux, notamment au Nord-Ouest du département.

La question de l'équilibre et de la recherche de solidarité pouvant prendre des formes diverses est ainsi posée.

L'armature urbaine multipolaire du Tarn-et-Garonne permet au département de garder une certaine autonomie face à la croissance de la métropole toulousaine. Par ailleurs, cette armature constitue une base permettant de mettre en oeuvre une politique d'aménagement garante de l'équilibre du territoire et d'un usage raisonné des ressources tarn-et-garonnaises.

Conclusion

Ce modèle de développement, porté par la métropolisation, a permis au Tarn-et-Garonne de compenser les impacts de la mondialisation sur l'emploi et les activités de productions traditionnelles.

En revanche, il n'est pas sans présenter de limites par rapport au développement durable souhaité, et sa pérennité reste à démontrer notamment face à un contexte de crise économique et sociale.

Enfin, d'un point de vue économique, cette dynamique n'est que peu créatrice de valeur ajoutée. Elle génère des emplois peu qualifiés et à salaires peu élevés. Par ailleurs, contrairement aux emplois de production, les emplois créés induisent en aval très peu d'emplois. Il est à noter que la période de crise amorcée en 2008 est de nature à fragiliser le modèle de développement économique en cours.



La liaison Quercy-Gascogne : un investissement de 28 millions d'euros en faveur de la dynamique économique

Les Tarn-et-Garonnais ont parlé : les principaux enseignements



Qualité de vie en Tarn-et-Garonne : 94 % des habitants sont satisfaits

• Le renouvellement démographique et social

L'enquête menée auprès de la population montre que près de 20 % de la population habite en Tarn-et-Garonne depuis moins de 10 ans.



L'enseignement et la formation : une priorité pour 29 % des Tarn-et-Garonnais

Ces nouveaux arrivants recomposent la structure sociale et la pyramide des âges du département. Ainsi, ils disposent à près de 47 % d'un niveau d'études supérieur à Bac + 2 contre 25 % pour l'ensemble de la population départementale. Près de 50 % des nouveaux arrivants ont moins de 35 ans alors que cette classe d'âge représente 25 % de la population départementale.

• L'attractivité du Tarn-et-Garonne

Il y a globalement un fort attachement au caractère "traditionnellement rural et agricole" du département. Les Tarn-et-Garonnais sont très nombreux à le décrire comme accueillant (87 % pour l'ensemble de la population) et "naturel et préservé" (81 %).

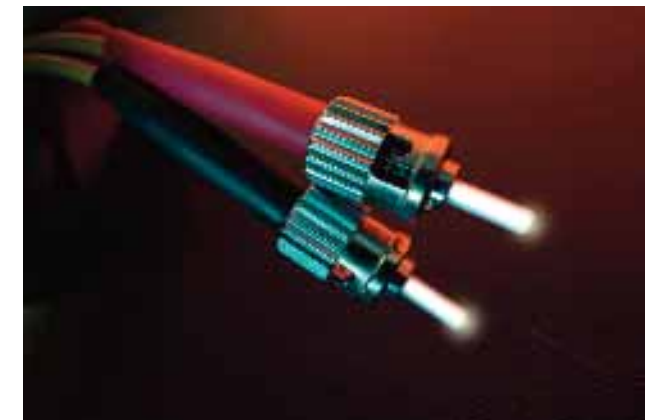
Ainsi, **94 % des Tarn-et-Garonnais sont satisfaits de vivre dans le département**. Les points forts identifiés, tant par les élus que par la population, sont inhérents à la qualité de vie, à la proximité de Toulouse, à l'agriculture et au patrimoine. Les inflexions à apporter se traduisent par une perception de la diminution du nombre de commerces de proximité, la diminution des services au public et des besoins d'animation de l'espace public.

Enfin, concernant les sources d'attractivité du Tarn-et-Garonne, la principale raison qui a motivé l'installation des nouveaux habitants dans le département est globalement l'activité professionnelle. Quant aux critères qui ont le plus compté dans le choix de la commune de résidence, on en trouve cinq principaux : la proximité des axes routiers, la proximité du lieu de travail, les raisons familiales, l'offre de logements ou de terrains constructibles à des prix accessibles.

• L'évolution du Tarn-et-Garonne au cours des dix dernières années

Une large majorité des personnes interrogées estime que la situation s'est améliorée dans quatre domaines :

- ◆ les infrastructures de télécommunication,
- ◆ l'habitat et le logement,
- ◆ le sport et la culture,
- ◆ l'environnement et le cadre de vie.



A.D.S.L et réseaux de télécommunications : une priorité pour 36 % des Tarn-et-Garonnais (et 47 % chez les nouveaux résidents)

Les résultats sont aussi satisfaisants en matière d'action sociale, d'infrastructures de transport, de liens sociaux et de services publics de santé.

En revanche, comme au niveau national, les Tarn-et-Garonnais se montrent plus demandeurs en matière d'emploi.

• Les enjeux territoriaux majeurs

Les élus se montrent très attentifs quant à "la création et au maintien des services publics et des activités économiques en milieu rural" (62 % des répondants). L'économie et l'emploi constituent le second domaine d'action prioritaire pour les élus, alors qu'ils viennent en première position pour les Tarn-et-Garonnais (48 %). Ces derniers placent en second l'action sociale (47 %) et en troisième les transports et les réseaux (36 %).



Les transports en commun : une forte attente



Trois grands enjeux pour l'avenir du Tarn-et-Garonne

Les différents constats mis en avant par le diagnostic prospectif et la consultation publique font émerger trois enjeux majeurs pour le Tarn-et-Garonne.



Près de 10 000 emplois dans l'industrie : une richesse économique qui se développe

• La gestion des effets de la métropolisation

Tout d'abord, la métropolisation met en avant une dualité stratégique. Il s'agit en effet de répondre à un double objectif : d'une part "optimiser une dynamique porteuse de développement", et d'autre part, "corriger les déséquilibres socio-économiques et territoriaux qu'elle génère". Dans ce cadre, se pose la question du positionnement du Conseil Général : doit-il simplement veiller à corriger les déséquilibres ou doit-il aussi œuvrer à l'optimisation de cette dynamique en assumant une fonction de coordinateur des différents niveaux d'acteurs ? A ce titre, si les élus interrogés souhaitent clairement que le Conseil Général maintienne son rôle traditionnel de rééquilibrage, ils ne négligent pas pour autant les opportunités de développement qu'offre la dynamique métropolitaine. En outre, la forte identification des habitants au Tarn-et-Garonne et son poids démographique de 230 000 habitants, permettant d'atteindre une masse critique représentative dans l'échelle métropolitaine, sont autant d'éléments qui légitiment une action publique forte de développement et d'aménagement autour d'une dynamique de projet(s) sur un périmètre tarn-et-garonnais.

Enfin, les impacts de la métropolisation sur les ressources foncières et naturelles appellent une réponse concertée des pouvoirs publics autour d'objectifs et d'outils d'aménagement partagés. Ces ressources sont aujourd'hui les premiers facteurs d'attractivité du Tarn-et-Garonne. De leur préservation et de leur valorisation dépend le développement du département.

• L'accompagnement de la transformation de la structure économique et sociale du département

L'économie sous toutes ses formes et l'emploi constituent globalement, tant au niveau des élus que des habitants, l'enjeu majeur pour le Tarn-et-Garonne. Le développement d'une économie dite "résidentielle" ne saurait suffire. Le développement d'activités à haute-valeur ajoutée prenant appui sur les pôles de compétitivité, la plate-forme logistique ou les savoir-faire locaux, constitue un rendez-vous important pour l'économie du Tarn-et-Garonne. Les questions de l'animation des entreprises et de la coordination des agents économiques sont au cœur de cette problématique.

• Le développement de l'accessibilité et de la mobilité au service d'une offre territoriale diversifiée

La consultation publique montre qu'une mutation est en cours où l'urbain et le rural ne s'opposent plus. Dans ce contexte de métropolisation, le Tarn-et-Garonne arrive à maintenir une diversité de territoires et offre aux habitants différents projets de vie : "métropolitaine" à Montauban, une propriété à la campagne, une vie en milieu rural. Si cette offre diverse génère des demandes multiples et parfois contradictoires, la question de l'accessibilité aux services et aux pôles urbains est globalement partagée par l'ensemble des habitants. Il s'agit donc de soutenir les projets des territoires tout en veillant à un maillage des différents pôles urbains du Tarn-et-Garonne.

Perspectives et pistes d'action pour le Conseil Général

Vers une réflexion autour d'objectifs stratégiques

Les enquêtes auprès des élus et de la population donnent, d'ores et déjà, un certain nombre de pistes pour le projet "Tarn et Garonne 2025".

Au niveau de l'action du Conseil Général, il s'agit de poursuivre une politique volontariste d'équilibrage du département entre les zones urbaines et les zones rurales, qui sont complémentaires, et de coordination des acteurs au service d'une optimisation de la dynamique métropolitaine.

Si la consultation publique met en avant une "rur-banité" heureuse en Tarn-et-Garonne, elle ne saurait suffire à elle-même notamment dans un contexte de crise économique.

Trois objectifs stratégiques pourraient guider la réflexion des élus :

- ◆ renforcer le développement économique autour de la création de valeur ajoutée en optimisant les opportunités et en valorisant nos potentiels locaux notamment agricoles et agroalimentaires,

- ◆ développer la mobilité et optimiser le niveau d'équipement du territoire départemental en s'appuyant sur notre armature urbaine et des relais ruraux,

- ◆ mettre en œuvre le développement durable et la valorisation des ressources dans l'ensemble des politiques du Conseil Général.

Vers une réflexion sur le positionnement du Conseil Général.

Deux grands scénarios de positionnement peuvent être proposés pour animer la réflexion dans les mois à venir :

● Un premier scénario dans lequel le Conseil Général mène une politique de rééquilibrage

Ce scénario présente deux pistes de positionnement où les marges de manœuvre stratégiques sont réduites et où le Conseil Général répond aux déséquilibres et aux demandes générées par la métropolisation :

- ◆ **Un recentrage de son champ d'intervention.** L'institution mobilise ses ressources sur l'action sociale qui est fortement encadrée par



La future Z.A.C. de 450 hectares au croisement des autoroutes A20 et A62 : des milliers d'emplois pour l'avenir

la réglementation. En fin de compte, elle devient un échelon territorial et une structure de gestion de l'action sociale et des routes. Les questions d'aménagement et de développement lui échappent. Le Conseil Général est principalement un acteur du rééquilibrage social,

- ◆ Parallèlement à un recentrage sur ses compétences fortes, **le département exploite ses compétences générales (économie, culture ou environnement...)** pour soutenir l'espace rural en concentrant ses aides essentiellement auprès des intercommunalités, sur la base des critères actuels, en s'appuyant sur les pôles majeurs ou secondaires. Sur les pôles urbains, des conventions spécifiques sont mises en œuvre.



L'énergie solaire : au cœur du développement durable

- **Un deuxième scénario dans lequel le Conseil Général assure son rôle de rééquilibrage et en plus, coordonne les acteurs au service d'une optimisation de la dynamique métropolitaine.**

Ici, le Conseil Général fait partager sa vision d'aménagement et de développement du territoire et des partenariats sont formalisés à différents niveaux et sur différentes politiques sectorielles structurantes.

Il propose aux habitants et aux collectivités un projet de développement durable du territoire départemental qui répond notamment aux déséquilibres et dépasse la dualité urbain-rural. Il assure une présence technique sur les territoires et au plus près des porteurs de projets, ce qu'il fait déjà en grande partie.



L'eau : l'un des enjeux environnementaux majeur

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil Général positionne le Tarn-et-Garonne et ses 250 000 habitants, dans un espace métropolitain et régional organisé autour d'une armature urbaine multipolaire capable de capter de grands équipements.

Il est force de propositions en matière de mobilité et d'accessibilité sur un territoire départemental. Il s'appuie sur les projets en cours pour développer un pôle multimodal de transports de marchandises et de voyageurs. Il s'engage sur des modes de transports collectifs accessibles aux plus démunis et présentant un faible coût environnemental.

Au niveau économique, en partenariat avec le Conseil Régional et les intercommunalités, il assure une fonction de relais et de porte d'entrée des différents projets de création d'activités, et assure en interne la promotion des différents niveaux d'offres d'accueil d'entreprises.



La véloroute des Deux Mers : découvrir le Tarn-et-Garonne en respectant l'environnement

En parallèle, il continue à s'investir directement auprès des élus et techniciens locaux pour conforter les capacités d'ingénierie économique. Son action en matière de développement des filières consiste à faciliter l'articulation des ressources locales et des projets locaux avec les dispositifs régionaux.

En matière d'environnement, il facilite la mise en œuvre de projets au niveau des collectivités locales en mettant à leur disposition des capacités d'ingénierie. Il apporte des bonifications aux équipements et services publics voire privés prenant en compte les principes de qualité environnementale.

En matière d'urbanisme, il s'implique dans la mise en place d'une politique de maîtrise foncière et considère dans les projets de renouvellement urbain leur capacité à participer à l'animation locale ainsi que leur coût énergétique et environnemental.

Pour une large part, ces politiques sont déjà mises en œuvre. Elles méritent quelques fois d'être renforcées, réadaptées et mieux connues.

Dans ce scénario, le Conseil Général légitime un territoire de projets auprès des partenaires, et s'inscrit dans un système de gouvernance global.



Les abords du Tarn : un patrimoine à préserver

Vers une gouvernance territoriale plus globalisée et plus partenariale

La réflexion "Tarn-et-Garonne 2025" ne peut pas faire l'impasse sur le processus d'évolution de la décentralisation en cours, même si ce dernier reste encore flou quant aux finalités, aux échéances et aux modalités de mise en œuvre. Dans quelques mois, nous connaissons le nouveau cadre de compétences dans lequel s'inscrira le Conseil Général pour préparer 2025. Cependant, au regard du principe de subsidiarité et d'un contexte européen dans lequel la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat est souvent plus visible qu'en France, une clarification des compétences entre les différents échelons territoriaux français est fortement envisageable.

Dans ce cadre, on peut prévoir la **mise en avant de la notion de chef de file pour une compétence donnée**. Ce dernier n'agissant pas seul, il aura vocation à faire partager une vision, et des perspectives puis à fédérer des partenaires

autour de politiques publiques déclinées à différentes échelles, notamment par le biais de conventionnements. La réussite d'un tel dispositif repose principalement sur la capacité des institutions à se positionner et à agir, soit en tant que chef de file, soit en tant que partenaire. Cette politique de partenariat est déjà largement mise en œuvre dans le domaine économique avec la Région.

Au niveau de l'aire métropolitaine toulousaine et du Tarn-et-Garonne, outre la mutation socio-économique et l'urbanisation croissante, une évolution des gouvernances locales est aujourd'hui en cours.

La mise en place de la Communauté Urbaine de Toulouse, dotée de ressources et de compétences particulièrement importantes et pesant à court terme près d'un million d'habitants, va forcément impacter l'organisation institutionnelle et la nature des projets.



Travailler ensemble : fédérer les partenaires autour des politiques publiques.

Il se présente donc pour le Conseil Général une opportunité, celle d'assumer une fonction de coordinateur à l'échelle du département. Cela mérite une réflexion de fond et suppose certainement des réajustements au niveau des modes de fonctionnement de l'institution et une clarification des partenariats à mettre en œuvre. Par ailleurs, les spécificités décrites ci-dessus mettent en avant, pour le Conseil Général, **la nécessité de fonder son action sur une stratégie territoriale**, qui va au-delà d'une stratégie institutionnelle.

Il devient donc déterminant de penser l'action du Conseil Général dans la perspective des évolutions de l'organisation territoriale régionale et nationale et de positionner le Tarn-et-Garonne dans les enjeux régionaux comme **un départe-**

ment inscrit dans la dynamique métropolitaine régionale qui affirme ses ambitions : optimiser une des plus fortes croissances régionales au service de la cohésion des territoires tarn-et-garonnais et de ses habitants.

Au regard de la réforme en cours des compétences des collectivités territoriales, cela supposera de travailler sur la phase finale du projet "Tarn-et-Garonne 2025" via une entrée sur les grands axes stratégiques d'intervention sur le territoire départemental, et non via une entrée sur l'organisation institutionnelle du Conseil Général.

Dans quelques mois nous connaissons le nouveau cadre de compétences dans lequel s'inscrira le Conseil Général pour préparer 2025.

cliquez...
cliquez...



www.CG82.fr

tout le
Conseil Génér@l
en ligne...

